

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 décembre 2021

NOTE DE PRESENTATION

**OBJET : Attribution de prix dans le cadre du concours de composition de musiques de films « Musiques en courts »**

Rapporteur : Jean-Philippe Allardi

La Ville, en partenariat avec l'Animathèque MJC de Sceaux, les Amis du Trianon et le conservatoire à rayonnement départemental de Bourg-la-Reine/Sceaux, a organisé, pour la dix-septième édition, au cinéma Trianon, « Musiques en courts », concours de composition de musiques de films.

Ce concours est destiné à révéler et récompenser les meilleures compositions originales créées à partir de courts métrages existants. Tous les genres musicaux sont acceptés. Une première sélection a retenu 14 candidats. 2 candidats se sont désistés. 12 candidats ont participé le jour du concours.

Le jour du concours, le dimanche 21 novembre 2021, trois jurys ont décerné trois prix.

Le jury professionnel était présidé par Julie ROUE, compositrice de musiques de films, et comprenait parallèlement Vincent JACQZ, professeur au conservatoire à rayonnement départemental de Bourg-la-Reine / Sceaux, Olivier MOREAU, directeur de l'Animathèque MJC de Sceaux, Benoît BASIRICO, enseignant et journaliste, spécialiste de la musique de film au cinéma, Stéphanie DEBAYE, directrice du cinéma Trianon et Numa ISNARD, conseiller municipal.

Le jury du public était constitué par l'association des Amis du cinéma Trianon et rassemblait des membres de l'association : Michel BOURGUIGNON, Roger-Nicolas DORIER, Francine FOURGERAT, Christine GAYOUT, Henri HAERTELMAYER et Daniel TASSET.

Le troisième jury, du public Jeunes, était constitué d'Alix BERLUREAU, Coline FAVRE GARCIA, Hyunou KIM, Célia MARÇAIS et Joseph ODET.

Ce concours était doté de trois prix d'un montant global de 3 000 € : 1 500 € pour le prix du jury professionnel, 750 € pour le prix du jury du public et 750 € pour le prix du jury du public jeunes.

L'Animathèque MJC participe à la manifestation en diffusant l'appel à candidature, en aidant à la pré-sélection des candidats, en participant à la constitution du jury professionnel, et en offrant la possibilité aux trois lauréats d'enregistrer ultérieurement leur composition musicale créée pour le concours dans les studios de la Caisse claire.

Le budget total de l'édition 2021 pour la Ville de cette opération s'élève à 11 250 €.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir procéder, au vu des conclusions des jurys, à l'attribution des prix aux lauréats, soit :

- la somme de 1 500 € pour le prix du jury professionnel à Pascal RABATTI, pour sa composition pour violons, alto, violoncelle, et euphonium pour le court-métrage *Luminaris* de Juan Pablo ZARAMELLA ;
- la somme de 750 € pour le prix du jury du public à Marc NANCY, pour sa composition pour piano, guitare électro-acoustique, basse, percussions, violon électrique cinq cordes et chant pour le court métrage *Petite flamme* de Vladislav BAYRAMGULOV ;
- la somme de 750 € pour le prix du public Jeunes à Camille RIEY, pour sa composition pour piano, clavier, flûte traversière, violons, violoncelle, contrebasse et batterie pour le court métrage *Une histoire vertébrale* de Jérémie CLAPIN.